



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

Mise en lumière de bâtiments publics - désignation Maître d'oeuvre

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200439

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Bâtiments

Mise en lumière de bâtiments publics - désignation Maître d'oeuvre

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

En vu d'illuminer les bâtiments publics permettant la mise en lumière du patrimoine de la ville et plus particulièrement dans les quartiers, il est proposé de réaliser l'éclairage des Eglises de St Liguaire, Ste Pezenne, Souché, St Florent, St Etienne et St Hilaire

Cet éclairage suivra les mêmes techniques et les mêmes objectifs que ceux des monuments déjà illuminés en particulier au niveau de la mise en scène :

- éclairage des façades
- mise en valeur d'éléments architecturaux particuliers.

Dans cet objectif, il convient de désigner un maître d'oeuvre pour les phases conception et suivi de réalisation du projet.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget pour la phase conception et seront inscrits au budget pour le phase réalisation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure de consultation pour le choix du Maître d'oeuvre,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)